

COMPLEMENT DE TARIF POUR ACHEMINEMENT AERIEN DES PUBLICATIONS VERS LES DEPARTEMENTS, REGIONS ET COLLECTIVITES D'OUTRE MER - 2025

v05/12/2024

Compléments de tarif pour un acheminement par voie aérienne

Complément de tarif	PRIORITAIRE	ECONOMIQUE
Pour les envois déposés en France métropolitaine et pour les destinations suivantes	Par tranche de 10g	Par tranche de 10g
ZONE OUTRE MER 1 (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre-et- Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy)	0,0467 €	0,0152 €
ZONE OUTRE MER 2 (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Terres australes et antarctiques françaises, Clipperton)	0,1087 €	0,0467 €